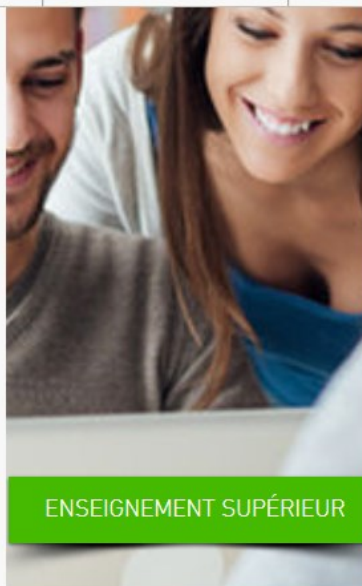




LYCÉE PROFESSIONNEL



LYCÉE TECHNOLOGIQUE



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



CLASSES PRÉPARATOIRES

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

INSCRIPTIONS

1—S'inscrire sur la plateforme PARCOURSUP

2—Si cas particulier, retirer un dossier au lycée ou le télécharger sur le site www.bahuet.fr

L'admission se fait sur examen du dossier

Devenez un professionnel de l'informatique

Le titulaire de ce diplôme participe à la production et à la fourniture de services informatiques aux organisations, soit en tant que collaborateur de l'organisation, soit en tant qu'intervenant d'une société de conseil et de services informatiques, d'un éditeur de logiciels ou d'une société de conseil en technologie.

Le BTS Services Informatiques aux Organisations est une formation en 2 ans qui débouchera sur deux domaines métiers distincts, auxquels correspondent les deux parcours du diplôme.

Le parcours « solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »

Ce parcours forme des techniciens qui participeront à la production et à la fourniture de services en réalisant ou en adaptant des solutions d'infrastructure et en assurant le fonctionnement optimal des équipements.

Ils interviendront par exemple dans :

- ▶ l'installation, l'intégration, l'administration, la sécurisation des équipements et des services informatiques,
- ▶ l'exploitation, la supervision et la maintenance d'une infrastructure,
- ▶ la définition et la configuration des postes clients, des serveurs et des équipements d'interconnexion, leur déploiement et leur maintenance,
- ▶ la gestion des actifs de l'infrastructure,
- ▶ la recherche de réponses adaptées à des besoins d'évolution de l'infrastructure ou à des problèmes liés à la mise à disposition des services informatiques,
- ▶ la résolution des incidents et l'assistance des utilisateurs,
- ▶ le maintien de la qualité des services informatiques,
- ▶ l'étude et la caractérisation de solutions d'évolution et d'optimisation d'une infrastructure,
- ▶ la prise en charge de la relation avec les fournisseurs et les prestataires informatiques,
- ▶ la mesure des performances d'une infrastructure, des équipements ou des services informatiques.

Emplois concernés : administrateur systèmes et réseaux, informaticien support et déploiement, pilote d'exploitation, support systèmes et réseaux, technicien d'infrastructure, de production, micro et réseaux, systèmes et réseaux, réseaux télécoms...

Le parcours « solutions logicielles et applications métiers »

Ce parcours forme des techniciens qui participeront à la production et à la fourniture de services en développant, en adaptant ou en maintenant des solutions applicatives. Ils interviendront plus particulièrement dans :

- ▶ la définition des spécifications techniques à partir de l'expression des besoins des utilisateurs et des contraintes de l'organisation préalablement recensés,
- ▶ la réalisation ou l'adaptation puis la validation de solutions applicatives à l'aide des environnements de développement retenus,
- ▶ la gestion du patrimoine applicatif,
- ▶ la rédaction de la documentation d'une solution applicative et la formation des utilisateurs.
- ▶ la recherche de réponses adaptées à des problèmes liés à la fourniture des services informatiques,
- ▶ l'accompagnement et l'assistance des utilisateurs,
- ▶ le maintien de la qualité des services informatiques,
- ▶ l'étude de l'existant, le recueil des besoins des utilisateurs et l'élaboration du cahier des charges,
- ▶ le choix des solutions techniques les plus adaptées,
- ▶ le déploiement et la mise en production d'une solution applicative.

Emplois concernés : analyste d'applications, analyste d'études, analyste programmeur, chargé d'études informatiques, développeur d'applications informatiques, informaticien d'études, programmeur analyste, programmeur d'applications, responsable des services applicatifs, technicien d'études informatiques.

LE RECRUTEMENT

Le BTS « Services Informatiques aux Organisations » est ouvert à tous les bacheliers.

Le profil souhaité requiert des qualités personnelles :

- ▶ faire preuve de méthode, de rigueur, et avoir un esprit logique et le sens de l'organisation,
- ▶ avoir une forte capacité de travail,
- ▶ faire preuve d'autonomie, d'esprit d'initiative, de créativité et de dynamisme,
- ▶ avoir des aptitudes pour le travail en équipe et avoir le sens de la communication.

LES STAGES

PRÉSENTATION

En confrontant les étudiants aux opportunités, aux évolutions et aux contraintes des métiers des services informatiques, les stages constituent une voie essentielle de leur professionnalisation.

Non seulement, ils participent pleinement au développement de leurs compétences dans la préparation du Brevet de Technicien Supérieur Services Informatiques aux Organisations, mais ils constituent également la 1^{ère} étape de leur parcours professionnel et préparent leur insertion.

Les stages reposent sur un engagement pédagogique de 3 partenaires :

les organisations d'accueil reçoivent l'étudiant, lui proposent des activités professionnelles qui correspondent au niveau d'exigence du diplôme et l'accompagnent dans leur réalisation,

l'équipe pédagogique encadre, conseille, met en cohérence et articule les différentes modalités d'appropriation des compétences,

l'étudiant définit avec l'organisation et l'équipe pédagogique les objectifs et les contenus de ses missions, s'immerge dans des situations professionnelles réelles, rend compte de ses activités.

OBJECTIFS

Les stages sont destinés à donner à l'étudiant une représentation concrète du milieu professionnel des services informatiques et de l'emploi, tout en lui permettant d'acquérir et d'éprouver les compétences professionnelles.

Ils contribuent au développement de son expérience professionnelle et lui permettent d'alimenter son portefeuille de compétences professionnelles à partir de situations réelles, vécues ou observées.

MODALITÉS

Les périodes de stage en milieu professionnel sont obligatoires et font partie intégrante de la formation des étudiants. Ces stages sont organisés avec le concours des milieux professionnels des métiers de l'informatique et sont accompagnés et contrôlés par l'équipe pédagogique des enseignants qui en assure le suivi.

La recherche de l'organisation d'accueil est assurée par l'étudiant avec le soutien de l'équipe des enseignants d'informatique.

La durée des stages est de 10 semaines minimum sur les 2 années de formation dont une période en fin de 1^{ère} année et une seconde en 2^{ème} année de BTS. Les deux stages peuvent avoir lieu dans des organisations différentes.

Chaque période de stage fait l'objet d'une convention entre l'établissement scolaire et l'organisation d'accueil. Pendant le stage, l'étudiant a le statut d'étudiant stagiaire et non de salarié.

En fin de stage, une attestation est remise à l'étudiant stagiaire par le responsable de l'organisation d'accueil et précise les dates, la durée et le contenu du stage.

Les Projets Personnalisés Encadrés

Le futur titulaire du BTS « Services Informatiques aux Organisations » devra tout au long de sa formation se familiariser au travail en mode projet, et avoir recours à des outils méthodologiques de suivi et d'évaluation de projets.

Le projet personnalisé encadré (PPE) est une modalité d'enseignement et de formation possédant une cohérence thématique ancrée dans la pratique professionnelle. Ainsi, chaque thème du PPE permet de développer un certain nombre de savoir-faire, attitudes et comportements professionnels en relation avec la production et la fourniture de services et de mobiliser les techniques de communication et de coopération professionnelles.

Disciplines	1 ^{re} Année		2 ^e Année	
	1er sem.	2e sem.	1er sem.	2e sem.
Enseignements Généraux :				
- Culture générale et expression.		3 h		2 h
- Mathématiques.		2 h		3 h
- Algorithmique appliquée.		1 h		-
- Expression et communication en langue anglaise.		3 h		2 h
- Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques.		5 h		5 h
Méthodes et Techniques Informatiques :				
- Enseignement commun : solutions informatiques.	16 h	8 h		4 h
- Enseignement de spécialisation :				
▪ SISR	-	8 h		12 h
▪ SLAM	-	8 h		12 h
- Projets personnalisés encadrés (PPE)		4 h		4 h
Total		34 h		32 h
Enseignement facultatif :				
- Mathématiques approfondies		2 h		2 h

POURSUITE D'ETUDES

Le titulaire du **B.T.S. Services Informatiques aux Organisations** peut intégrer, sur diplôme ou après concours d'entrée, les écoles d'ingénieurs suivantes :

- ▶ 3 I L -Ecole d'Ingénieurs - Institut d'Ingénierie Informatique (Limoges),
- ▶ Institut d'Informatique d'Entreprise du CNAM (Paris), Institut de Programmation de Formation d'Ingénieurs de Jussieu (Paris),
- ▶ Ecole Universitaire d'Ingénieurs(EUDIL à Lille),
- ▶ Centre Universitaire des Sciences & Techniques (Clermont-Ferrand),
- ▶ Instituts Nationaux des Sciences Appliquées (INSA à Lyon, à Rennes et à Toulouse),
- ▶ Licence Professionnelle Informatique (Limoges, Bordeaux, Toulouse, Rodez...),
- ▶ MIAGE : Maîtrise d'Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises